



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



22151795

le,

Déposé / Reçu le

15 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0767 591 979

Nom

(en entier) : **Autocont**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Louise 231, 1050 Ixelles****Objet de l'acte : Nomination d'un commissaire - rectification**

(extrait des résolutions écrites de l'actionnaire unique d.d. 30 juin 2022)

L'actionnaire a pris les résolutions suivantes :

1. Nomination d'un commissaire - rectification

L'actionnaire unique a constaté que, lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 23 février 2022, une erreur s'est produite quant à la durée du mandat de la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises en tant que commissaire de la Société. En conséquence, l'actionnaire unique déclare que la décision suivante remplacera la décision précitée du 23 février 2022:

L'actionnaire unique nomme la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1931 Diegem, Culliganlaan 5, en tant que commissaire pour trois exercices consécutifs, à savoir les exercices sociaux 2022, 2023 et 2024. PwC Reviseurs d'Entreprises SRL a nommé Monsieur Emmanuel Jennes, réviseur d'entreprise, en tant que représentant légal chargé de sa représentation et de l'exécution du mandat au nom et pour le compte de PwC Reviseurs d'Entreprises SRL. Ce mandat prendra fin après l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice qui sera clôturé le 31 décembre 2024.

En outre, l'actionnaire unique confirme que la SRL PwC Reviseurs d'Entreprises, ayant son siège social à 1931 Diegem, Culliganlaan 5, représentée par Monsieur Emmanuel Jennes, a été chargée de l'audit des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et ce dans le cadre d'une mission spéciale telle que prévue par les normes de l'institut des Réviseurs d'Entreprises (IRE).

2. Procuration spéciale

L'actionnaire unique décide de donner procuration à Ad-Ministerie BV, ayant son siège social à Brusselssesteenweg 66, 1860 Melse, représentée par Adriaan de Leeuw, à qui elle donne pleins et entiers pouvoirs pour agir en son nom et pour le représenter, qualité qua, auprès du registre des personnes morales, des guichets d'entreprises et l'office TVA compétent à l'effet d'y effectuer toutes les démarches nécessaires pour procéder à la modification de l'immatriculation de ladite Société ou effectuer toute publication dans le Moniteur Belge, et en conséquence, remplir, signer et déposer tous formulaires, faire toutes déclarations et en général, faire tout ce qui serait nécessaire ou utile à l'exécution des décisions ci-dessus.

Ad-Ministerie BV
Représentée par
Adriaan de Leeuw
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).